

Mairie d'**AUVERS SAINT GEORGES**

.....
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU samedi 23 mai 2020**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie le 23 mai 2020 à 11 heures, sous la présidence de Monsieur MEUNIER Denis, Maire.

Étaient présents : M. MEUNIER, MME MILLET, M. RECOULES, MME RIFFET, M. FAUGERE, MME SARZAUD, M. GARDON, MME LAVOINE, M. EVRA, MME MOISAN, M. HENTGEN, M. ELY, MME PIONNEAU, M. BERTAUD.

Absents : MME LASCAUX

Monsieur ELY a été élu secrétaire.

I. Installation du Conseil

Monsieur le Maire présente les résultats des élections municipales du 15 mars 2020 et déclare le nouveau Conseil Municipal installé dans ses fonctions.

II. Election du Maire

Il est procédé à l'appel de candidatures pour le poste de Maire.

Monsieur MEUNIER se déclare candidat à sa succession. Aucun autre candidat ne se faisant connaître, il est procédé au vote à bulletins secrets. Monsieur MEUNIER déclare ne pas prendre part au vote et obtient 12 voix. Monsieur MEUNIER est déclaré installé dans ses fonctions.

III. Détermination du nombre des adjoints

Après débat sur la détermination du nombre d'adjoints, il est proposé 4 postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité la création de quatre postes d'adjoints au Maire.

IV. Election des adjoints

Monsieur le Maire procède à l'appel de candidatures pour le poste de 1^{er} adjoint. Madame MILLET présente sa candidature.

Aucun autre candidat ne se faisant connaître, il est procédé au vote à bulletins secrets. Madame MILLET ne prend pas part au vote et obtient 13 voix.

Monsieur le Maire déclare Madame MILLET installée dans ses fonctions de première adjointe.

Monsieur le Maire procède à l'appel de candidatures pour le poste de 2^{ème} adjoint. Monsieur RECOULES présente sa candidature.

Aucun autre candidat ne se faisant connaître, il est procédé au vote à bulletins secrets. Monsieur RECOULES ne prend pas part au vote et obtient 12 voix.

Monsieur le Maire déclare Monsieur RECOULES installé dans ses fonctions de deuxième adjoint.

Monsieur le Maire procède à l'appel de candidatures pour le poste de 3^{ème} adjoint. Madame RIFFET présente sa candidature.

Aucun autre candidat ne se faisant connaître, il est procédé au vote à bulletins secrets. Madame RIFFET ne prend pas part au vote et obtient 13 voix.

Monsieur le Maire déclare Madame RIFFET installée dans ses fonctions de troisième adjointe.

Monsieur le Maire procède à l'appel de candidatures pour le poste de 4^{ème} adjoint. Monsieur FAUGERE présente sa candidature.

Aucun autre candidat ne se faisant connaître, il est procédé au vote à bulletins secrets. Monsieur FAUGERE ne prend pas part au vote et obtient 12 voix.

Monsieur le Maire déclare Monsieur FAUGERE installé dans ses fonctions de quatrième adjoint.

V. Désignation des délégués communautaires

Le Conseil entend les candidatures de Monsieur MEUNIER et de Madame MILLET comme délégués titulaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil désigne à l'unanimité Monsieur MEUNIER et Madame MILLET comme délégués titulaires.